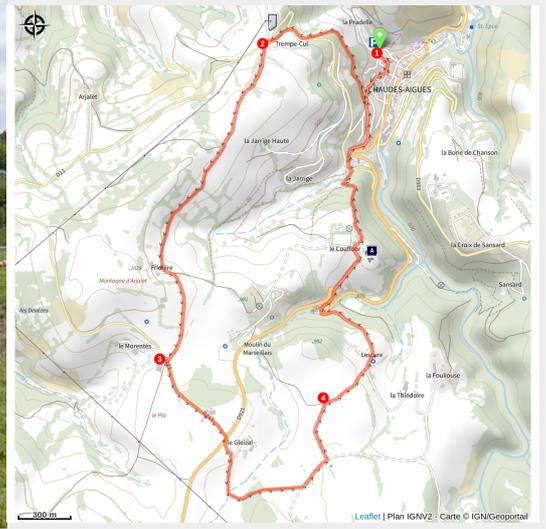


# Les Granges

Chaudes-Aigues



Une pâture avec de nombreuses vaches, pays d'élevage © OT Pays de Saint-Flour



*Une fois monté sur les hauteurs de Chaudes-Aigues, arpentez les chemins du plateau pour ensuite revenir par le château du Couffour.*

## Infos pratiques

---

Pratique : Pédestre

---

Durée : 2 h 30

---

Longueur : 8.5 km

---

Dénivelé positif : 308 m

---

Difficulté : Moyen

# Itinéraire

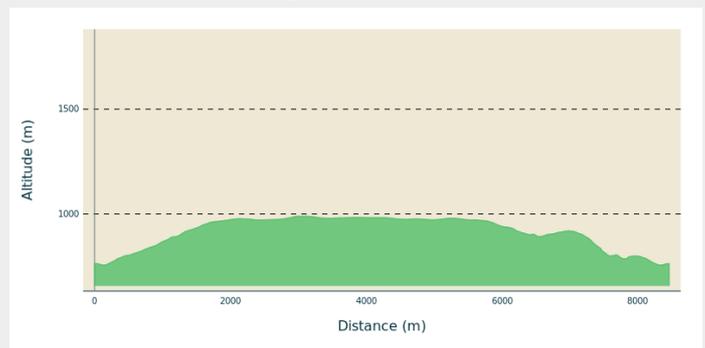
**Départ** : Parking du gymnase de l'enclos, Chaudes-Aigues

**Arrivée** : Parking du gymnase de l'enclos, Chaudes-Aigues

**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Chaudes-Aigues

## Profil altimétrique



Altitude min 757 m Altitude max 990 m

1. Au parking de l'Enclos monter vers l'église, prendre la petite rue qui descend à gauche puis au carrefour prendre la rue montante à droite. Au carrefour suivant, prendre à droite le petit chemin qui monte dans les résineux, le suivre jusqu'à la D11, prendre la route à droite sur 100 mètres puis le petit chemin à gauche qui remonte vers la route.
2. Au carrefour de l'Hert, prendre le chemin à gauche jusqu'à Fridières. A la ferme prendre la route à droite jusqu'à la croix de Morantès.
3. Continuer la route jusqu'au carrefour de la D921. Traverser la route et prendre direction le Glézial, à la première maison prendre à droite le petit chemin, le suivre jusqu'au carrefour et prendre à gauche puis encore à gauche pour arriver à la grange.
4. Suivre le chemin jusqu'à Lescure et prendre la route à gauche pour rejoindre le Couffour. Au château prendre le chemin à droite du camping qui descend à travers la forêt jusqu'à l'aire de repos. Prendre la petite route en face qui passe derrière la gendarmerie, gagner la cité Saint-Michel, et continuer la rue pour rejoindre le centre ville et le parking de l'Enclos.

# Sur votre chemin...



 Histoire du château du Couffour (A)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

Une balade autour de Chaudes-Aigues, entre les plateaux et la vallée du Remontalou.

### Parking conseillé

Parking du gymnase de l'enclos, Chaudes-Aigues

## Lieux de renseignement

### Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>



## Source



Saint-Flour Communauté

<https://saint-flour-communaute.fr/>

# Sur votre chemin...



## Histoire du château du Couffour (A)

### L'HISTOIRE

Descendante de ROBERT DE SAINT URCIZE, premier seigneur de Chaudes-Aigues au XIème siècle, BLAVIA apporta en dot le fief du Couffour à son époux FALCON DE REVEILHAC, noble du Gévaudan qui fonda la Baronnie du Couffour au GERAUD DE REVEILHAC, son petit fils ou arrière-petit-fils fut Seigneur du Couffour en 1290. Son fils ETIENNE adopta, à la fin du XIIIème le surnom de BESSE.

En 1406, JEAN DE BESSE vendit ou donna les terres à ANTOINE DE ROCHEDRAGON, Seigneur de Yolet. Le plus illustre des ROCHEDRAGON fut CHATTARD DE ROCHEDRAGON que le Duc de Berry nomma gouverneur de Carlat.

À la fin de l'an 1531, le domaine passa dans la famille de LA ROQUE et GUILLAUME DE LA ROQUE en fut Seigneur en 1539.

En 1579, les Huguenots occupaient le château. En 1600, GUILLAUME DE PELAMOURGUE devint Seigneur du Couffour et, en 1626, GEORGES DE PELAMOURGUE lui succéda. Il eut une fille, la célèbre GABRIELLE qui apporta en dot le Couffour à JEAN DE MONTVALLAT son cousin, qu'elle épousa.

Durant 25 ans le château fut le théâtre d'orgies sanglantes dignes de la Tour de Nesle. GABRIELLE eut deux enfants : une fille, CATHERINE, mariée à JACQUES DE PUEL, et un fils, FRANCOIS DE MONTVALLAT qui prit part aux exactions de sa mère. Mis en justice par le Procureur du Roi, GABRIELLE, son fils FRANCOIS DE MONTVALLAT et leurs comparses furent condamnés à mort. Cette condamnation ne concernait pas JEAN DE MONTVALLAT qui prit du service dans l'armée. FRANCOIS bénéficia de la clémence royale et embrassa la carrière des Armes. GABRIELLE, malgré l'arrêt rendu, ne fut pas exécutée. La Baronnie revint à JACQUES DE PUEL qui, en 1667, prit le titre de coseigneur de Chaudes-Aigues. Devenue veuve, MARGUERITE, sa fille épousa MARC ANTOINE DE MALEFOSSE qui décéda en 1744. MARGUERITE sollicita, en vain, auprès de l'intendant ROSSIGNOL l'octroi de la Baronnie de Chaudes-Aigues vacante à la mort du dernier des BOURBON-MALAUZE.

Le 15 avril 1775, ALEXANDE JEAN BAPTISTE DE MALEFOSSE fit hommage au Comte d'Artois, duc d'Auvergne, pour ses terres du Couffour. Cet hommage fut le dernier acte public de la famille du Couffour en Haute Auvergne. Au XVIIIème, ALEXANDRE vendit le domaine du Couffour à PIERRE BARLIER DU SARGE, bourgeois de la Ville dont le fils PIERRE GUILLAUME devint seigneur du Couffour et coseigneur de Chaudes-Aigues en 1789.

Ainsi, à la veille de la Révolution, le fief du Couffour échappait à la Noblesse pour devenir la propriété de riches bourgeois. Le domaine est aujourd'hui propriété de la Commune de CHAUDES-AIGUES